Rapport, sur les Bougies de feu Mr André, Chirurgien de Versailles, présentées à l'academie par Mesdemoiselles ses filles qui continuent de les fabriquer et débiter.

Les lettres ministerielles et particulieres, que les Demoiselles André mettent sous les yeux de l'academie, pour lui faire connoitre combien les Bougies composées par feu Mr André leur pere, ont merité par leurs bonnes qualités l'attention de quantité de maitres de l'art et celle du gouvernement, puis qu'ils lui ont donné la préference sur quantité d'autres composées cependant par diverses personnes de l'art, sont telles qu'on ne peut se refuser d'y ajouter foy et confiance.

Les matieres qui entrent dans la composition de ces bougies sont à peu de chose près les mêmes que celles qui sont employées par d'autres praticiens en reputation dont l'academie a approuvé les ouvrages, elles n'en different que dans le nombre plus ou moins grand de ces drogues, dans les doses et dans la manipulation.

Nous sçavons en outre que l'usage que nombre de nos confreres ont fait des bougies de mr André a été

ARC 32 d. 2 n° 6
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

suivi d'un succès plus constant que celui de beaucoup d'autres.

Nous avons eu même, séparement, et en des temps différents, occasion d'en faire usage et d'en être très satisfaits.

En conséquence Nous estimons que l'Academie peut sans se compromettre donner son approbation a un moyen dont les bons effets sont généralement reconnus depuis nombre d'années.

A paris ce 12. Mars 1789

Brachart

Maugrail

No. 56